Groupe Ornithologique du Roussillon

Feuille de Liaison

Décembre 2014
Numéro 59

Pleins feux sur :

Les enquêtes, les suivis

Les actions de protection et de gestion

La vie de l'association et les nouvelles du C.A.

Groupe Ornithologique du Roussillon
4 rue Pierre-Jean de Béranger - 66000 Perpignan
Tél./Fax 04 68 51 20 01 – gorsecretariat@orange.fr
Site Internet: http://perso.orange.fr/gorperpignan

ISSN 2262-015X

Association agréée au titre de la protection de l'environnement dans les Pyrénées-Orientales (arrêté n° 2013316-0009)

Sommaire

Édito 3

Enquêtes et Suivis

Le Vautour percnoptère dans les P.-O. : une année exceptionnelle 4

Le bilan 2014 du suivi de la migration à Eyne 5

Plan National d'Actions Pies-grièches 7

Salanque, terre de canepetière 8

Une grande année pour la petite Sterne 9

Suivi du Bruant ortolan dans le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes 10

D'où viennent nos Flamants roses ? 11

Après le STOC, le SHOC 12

Faune-LR, un outil incontournable pour améliorer nos connaissances 13

La collecte des pelotes de réjection : un outil pour améliorer nos connaissances 14

Protection et Gestion

Als bachous : la convention de gestion est signée ! 16

La mare d'Opoul : l'arrêté de protection de biotope est en bonne voie 17

Mise en défens de la « mare aux échasses » à Sainte-Marie 18

Un espoir pour les marais du Cagarell 19

Vie de l'association

Les chantiers nature du GOR : bilan 2014 20

Revue de presse 20

En direct du C.A. 22

Les devinettes 24

À découvrir : le sentier des oiseaux à Ansignan 25

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Yves Aleman, Gérard Barthes, Lionel Courmont, Yves Dubois, Fabien Gilot, Quentin Giraudon, Joseph Hiard, Agnès Testu, Jean-Claude Tocabens.
Conception-Réalisation : Agnès Testu
Crédits photographiques : GOR – Photo de couverture : Circaète Jean-le-Blanc en migration, Jean-Claude Liehn

L'Édito

du Président

Bon, j'étais parti pour vous pondre un édito sur le devenir de la feuille de liaison mais les fortes pluies qui tombent sur mes fenêtres m'amènent à des pensées positives teintées d'inquiétudes...
L'eau est enfin arrivée. Les nappes phréatiques de notre département étant au plus bas vont se recharger. Les mares vont faire le plein, au grand bénéfice des amphibiens si l'eau s'y maintient jusqu'au printemps car nos hivers, en plaine, sont généralement très secs. Les hérons et goélands sont à la fête en profitant que l'eau fasse déplacer dans les champs les micromammifères, les écrevisses en vadrouille et quelques Gambusies en mal d'aventures. Malheureusement, les volumes d'eaux ont transformé les rivières en torrents et leurs berges sont mises à mal. De nombreuses tortues vont mourir ou accidentellement « voyager », emportées par les flots et certaines vont découvrir l'univers marin !
Comme d'habitude, les dégâts dans l'habitat humain génèrent une levée de boucliers des élus qui va se régler à coups de tronçonneuses et de bulldozers. Un maire du Var a déclaré qu'il fallait choisir entre les vies humaines et les anguilles. La nature est la barrière d'ajustement, pas les permis de construire. Les SCOT (Schémas de Cohérence Territoriale) qui se mettent en place n'ont que vingt ans de retard et se sont imposés aux élus face aux évolutions démographiques et climatiques. Nous devons rester vigilants aux mesures de gestion de nos rivières que l'on pourrait voir fleurir dans les mois qui viennent. En cela nous faisons appel à vous.
Concernant la feuille de liaison que vous lisez, elle sera intégrée au site internet du GOR et un lien vous sera adressé par courriel pour accéder à son contenu directement. Pour ceux qui le désirent, un exemplaire papier vous sera adressé par voie postale (contacter Maryse au secrétariat). Cette feuille vous permet de suivre les actions du Conseil d'administration et des salariés, ainsi que vous communiquer des informations diverses, plus développées que dans la rubrique « *Quoi de neuf* » du site.

Joseph Hiard

Le Vautour percnoptère dans les P.-O. : une année exceptionnelle

par Yves Aleman

Après avoir disparu des P.-O. dans les années 40, un couple se reproduit avec succès en Conflent depuis 2006. En 2012, un deuxième couple s'est installé en Vallespir et pour la première fois en 2014, les deux couples se sont reproduits avec succès. Au total, ils ont produit 3 jeunes qui se sont envolés en fin d'été pour rejoindre leurs quartiers d'hivernage. Voici en quelques lignes le résultat des suivis effectués par nos bénévoles que nous remercions vivement pour le temps passé au suivi et à la surveillance.

Couple du Conflent

Le premier oiseau est noté sur site le 19 mars, rejoint par son partenaire le 23 mars. La première relève à l'aire est constatée le 16 avril. Le 19 juillet, un jeune se tient au bord de l'aire et, à la grande surprise des observateurs, il est en compagnie d'un deuxième jeune le 3 août. L'envol du premier jeune est constaté le 16 août et celui du second, le 6 septembre. Le suivi a été effectué par trois observateurs qui ont effectué 80 visites pour 180 heures d'observation.

En complément des visites sur site, nous avons pu constater, lors du suivi de la migration à Eyne, la présence quotidienne d'un ou deux oiseaux sur ce secteur (28 observations du 3 août au 10 septembre). Les oiseaux arrivaient en milieu de matinée en provenance de la vallée de la Têt puis, quelques heures après, repartaient dans la même direction, avec de la nourriture dans le bec. Il semble que le plateau cerdan, situé à environ 30 kilomètres du site de reproduction, constitue une zone d'alimentation d'importance pour ce couple.

Couple du Vallespir

Ce nouveau couple, installé depuis 2012 a mené à bien sa première reproduction. Le premier oiseau est noté sur site le 24 mars. Le 5 mai, un oiseau couve et le 9 juin, un jeune poussin est aperçu dans l'aire entre les pattes d'un adulte qui le nourrit. Le 15 août, le jeune, tout juste volant, est aperçu devant l'aire en compagnie d'un adulte. Le suivi de la reproduction a été assuré par la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes (FRNC) et le GOR.

Trois observateurs du GOR ont assuré 10 sessions de suivi et y ont consacré 30 heures. Au cours de ces sessions, aucun dérangement d'origine humaine n'a été constaté. Le site de reproduction est situé à proximité immédiate d'un site touristique très fréquenté en été. L'exploitant de ce site ainsi que le propriétaire de la falaise ont été informés de la présence du couple et ont été sensibilisés. Cette prise de contact était d'autant plus importante que le propriétaire envisageait d'équiper la falaise abritant la cavité de nidification pour accéder à une grotte juste au-dessus. Le propriétaire est venu assister au baguage du poussin le 28 juillet, ce qui a été l'occasion d'un dialogue très constructif.

Cliché P. Gauthier

Baguage

Cette année, nous avons réussi à baguer les 3 jeunes.

Les deux jeunes du couple du Conflent ont été bagués le 9 août 2014 (après un premier essai infructueux la semaine précédente lié à un problème d'accès à la falaise).

Le jeune du couple du Vallespir a été bagué le 28 juillet. Ces opérations ont nécessité la mobilisation de plusieurs intervenants : agents des réserves, cordistes, bagueur, surveillants. Elles se sont déroulées dans de très bonnes conditions.

A propos du baguage, nous avons appris que le jeune bagué au nid en Conflent en 2009 avait été observé en 2014 sur une placette d'alimentation en Ardèche. ■

Le bilan 2014 du suivi de la migration à Eyne

par Yves Dubois

Après une année d'interruption en 2013 (absence d'un permanent), le spot de suivi de la migration d'Eyne a repris de plus belle à l'automne 2014.

Le suivi a débuté le 1er août pour se terminer le 31 octobre. La présence quotidienne de Romain Dufau, entouré d'une équipe de bénévoles dont l'engagement est à saluer, a permis d'assurer le suivi de la migration et de sensibiliser près de **1642** (!) visiteurs à l'observation des oiseaux. La présence de l'exposition « *Becs & Ongles* », à la Maison de la Vallée d'Eyne, consacrée aux liens entre les hommes et les rapaces y est probablement pour quelque chose…

Après 93 jours de comptage, soit près de 820 heures de suivi, près de **400 000 oiseaux** ont été recensés dans le ciel de Cerdagne : **une année exceptionnelle !**

Près de 26 espèces de rapaces (dont 2281 Milans noirs, 123 Milans royaux, 299 Busards des roseaux, 63 Busards cendrés, 16 Busards St-Martin, 31 Balbuzards pêcheurs, 41 Faucons hobereaux, 8 Faucons pèlerins, 3 Vautours percnoptères…).

Milan royal *(Milvus milvus)*

Les espèces-phares du site étaient bien au rendez-vous. Eyne conforte ainsi sa place de site d'importance nationale en migration postnuptiale pour :

- la **Bondrée apivore** : deuxième record national derrière celui d'Organbidexka en 1991 (21504 individus), et nouveau record du site atteint avec 21300 oiseaux (précédent record : 18296 individus en 2011).

Bondrée apivore *(Pernis apivorus)*

- le **Circaète Jean-le-Blanc** : nouveau record de France avec 1786 individus comptabilisés (les précédents records sur le site étaient de 1214 oiseaux en 2012 et 996 en 1987). À signaler une très bonne année également côté italien avec l'observation de 1972 individus au total sur le spot de Costa Fagaglia.

Circaète Jean-le-Blanc *(Circaetus gallicus)*

…

Ont également été recensés près de 40 300 Hirondelles (24 408 Hirondelles rustiques, 15 760 H. de fenêtre, 91 H. de rivage, 35 H. de rochers et 4 H. rousselines), 232 136 Martinets (231 871 Martinets noirs, 8 M. pâles et 257 M. à ventre blanc), plus de 3 000 Guêpiers d'Europe, 1 155 Bergeronnettes printanières, 386 Pipits des arbres, etc.

Les conditions climatiques favorables ainsi que le suivi tardif du site ont permis de recenser des espèces d'habitude peu notées comme le Grand Cormoran, la Grue cendrée, les Grives draine et mauvis, le Grosbec casse-noyaux, les Pigeons colombin et ramier, l'Alouette des champs, les Pinsons des arbres et du Nord, le Tarin des aulnes…, mais aussi d'enregistrer de **nouveaux records** pour certaines espèces sur le spot d'Eyne, à savoir :

366 Buses variables (précédent record : 352 en 2012)
1 172 Eperviers d'Europe (précédent record : 1 134 en 2012)
394 Faucons crécerellettes (précédent record : 18 en 2012)
88 Grues cendrées (précédent record : 29 en 2013)
136 Cigognes noires (précédent record : 55 en 1988)
1 515 Grands Cormorans (précédent record : 1 245 en 2012)
1 824 Alouettes des champs (précédent record : 1 471 en 1988)
1 472 Pipits farlouses (précédent record : 182 en 2009)
4 564 Etourneaux sansonnets (précédent record : 951 en 2012)
1 186 Linottes mélodieuses (précédent record : 325 en 2012)
257 Martinets à ventre blanc (précédent record : 101 en 2010)
231 871 Martinets noirs (précédent record : 33 011 en 2008)
8 Rolliers d'Europe (précédent record : 4 en 2012)

2014 représente également la **2ème meilleure année** pour d'autres espèces avec :

25 Aigles bottés (31 en 2011)
460 Faucons crécerelles (815 en 2012)
575 Cigognes blanches (596 en 2011)
546 Bergeronnettes grises (678 en 2009)
8114 Pigeons ramiers (12036 en 2012)
12632 Pinsons des arbres (20126 en 2012)

Cliché A. Testu

Quelques surprises cette année

La star de la saison 2014 est bien entendu cet immature d'Aigle ibérique observé les 3, 5 et 10 août (sous réserve d'homologation nationale).
Ont été notés aussi 1 juvénile d'Aigle de Bonelli et 1 juvénile d'Aigle royal en migration active, 1 Busard pâle (sous réserve d'homologation régionale), au moins 2 Faucons d'Eléonore le 07/08, 1 Faucon kobez le 14/09, 1 Pluvier guignard le 08/09, 1 Gorgebleue à miroir en halte le 11/09, 1 Etourneau unicolore le 18/08 (sous réserve d'homologation régionale), etc.

Discussions concernant les conditions météorologiques

Les précipitations, très fréquentes en juillet et en août, ont été très abondantes sur une grande partie du pays, avec un excédent qui dépasse 50 % dans les Pays de la Loire, le Centre, l'Île-de-France, la Normandie et la Picardie, ainsi que du pourtour méditerranéen au Massif central. L'été 2014 est l'un des dix étés les plus pluvieux depuis 1959, avec un cumul de précipitations sur juillet-août au 1er rang des plus pluvieux. Ceci explique peut-être en partie les dates de passage parfois précoces et les effectifs parfois importants dès le début de saison pour certaines espèces (fuite du mauvais temps, échecs de reproduction…).
Notons que les conditions climatiques n'étaient pas particulièrement favorables pour le passage migratoire sur la voie littorale (peu de Tramontane en août-septembre), ce qui a largement profité au spot d'Eyne. Précisons aussi que le suivi sur le "Roc de Conilhac" n'a pas pu se prolonger jusqu'au 15 novembre comme prévu initialement (suivi du 20/07 au 15/11 pour un total de 378,5 heures réparties sur 42 jours).

Le suivi de la migration 2014 s'est déroulé dans une magnifique ambiance pleine de convivialité avec des dizaines de visiteurs et ornithologues amateurs par jour : un régal !
Ce suivi a été rendu possible grâce à une organisation concertée efficace entre le GOR et la Maison de la Vallée d'Eyne, à la commune d'Eyne pour le soutien financier et la Réserve Naturelle d'Eyne, et grâce à la famille Pradell qui a prêté gracieusement son terrain. Un grand merci à eux tous !

En espérant que l'aventure continue sur cette lancée… Rendez-vous en 2015 ! ■

Plan National d'Actions Pies-grièches

par Fabien Gilot

Bilan des prospections 2014

Le réseau de carrés échantillons suivis chaque printemps pour y recenser les **Pies-grièches à tête rousse** (**PGTR**) et **méridionale** (**PGM**) s'est légèrement étoffé en 2014 avec 13 carrés PGTR et 3 carrés PGM suivis dans les P.-O. Concrètement, ce suivi a permis de localiser précisément 126 individus de Pie-grièche à tête rousse.

La comparaison a pu être réalisée sur 8 carrés PGTR et 3 carrés PGM prospectés en 2013 et 2014. Les principaux résultats sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Les résultats 2014 sont relativement similaires aux résultats 2013 malgré des disparités entre les carrés.
Bien évidemment, ce type de suivi ne sera valable que sur le moyen/long terme et il faut se garder de faire une interprétation trop hâtive de ces premiers résultats, cette espèce étant soumise à de fortes fluctuations interannuelles du fait de son caractère de migrateur transsaharien.

Les résultats de la Pie-grièche méridionale ne sont guère significatifs considérant les effectifs très faibles contactés (1 couple vu sur la totalité des 3 carrés).

Pie-grièche à tête rousse (66)	2013	2014
Nombre d'individus recensés sur les carrés (passages 1 + 2)	75	78
Nombre d'individus moyen par point d'observation	1,29	1,32
Nombre de points avec présence	33	37
Occurrence (nombre de points avec présence/nombre de points d'observation total)	0,569	0,627

Un grand merci à tou(te)s les goret(te)s qui se sont décarcassé(e)s ce printemps et cet automne pour la saisie des données : Yves Aleman, Yves Demonte, David Thibault, Cécilia Fridlender, Joseph Garrigue, Fabien Gilot, Joseph Hiard, Christophe Hurson, Xavier Lafay, Christian Perrenoud, Antoine Pujol, Anne-Gaëlle Pouclet, Agnès Testu, Maurice Toupin.

Quant aux autres, il n'est pas trop tard pour candidater pour 2015 !! ■

Cliché J. Dalmau

Salanque, terre de canepetière

par Quentin Giraudon

L'**Outarde canepetière** est un oiseau à caractère steppique, habitant les plaines agricoles du sud de l'Europe, dont la majeure partie de la population ouest-européenne est ibérique (50 000 – 100 000 couples nicheurs en Espagne ; Eladio *et al.*, 2005). En France, avec près de 1700 mâles chanteurs au dernier recensement de 2004 (Jolivet *et al.*, 2007), le pourtour méditerranéen accueille environ 80% de la population française.

Outarde canepetière (Tetrax tetrax)

Classée « *vulnérable* » en France (UICN France, 2011) et « *quasi-menacée* » au niveau mondial (UICN, 2011), l'espèce fait l'objet d'un Plan National d'Actions (PNA) en France depuis 2002. Si les populations du centre-ouest de la France connaissent une incessante diminution, les populations méridionales se portent plutôt bien. Dans les Pyrénées-Orientales, le premier mâle chanteur a été contacté en 2008. Depuis, le nombre d'observations de mâles chanteurs croît d'année en année.

Evolution du nombre de mâles chanteurs d'Outarde canepetière dans les Pyrénées-Orientales de 2008 à 2014

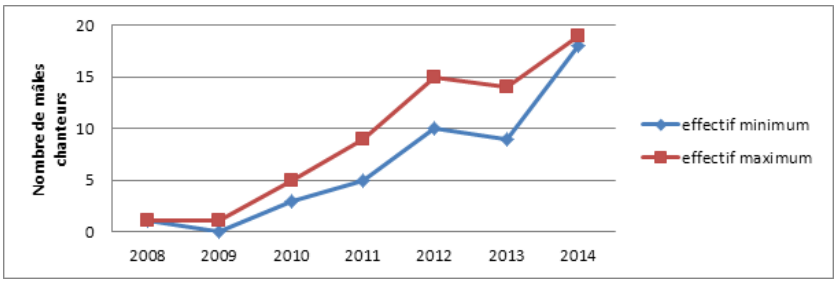

Au total, **5779,05 ha** répartis en 13 secteurs ont été prospectés en 2014. Sur les 13 secteurs inventoriés, l'Outarde ne semble cantonnée que sur 3 secteurs : "Salanque", "Rivesaltes" et "Thuir".

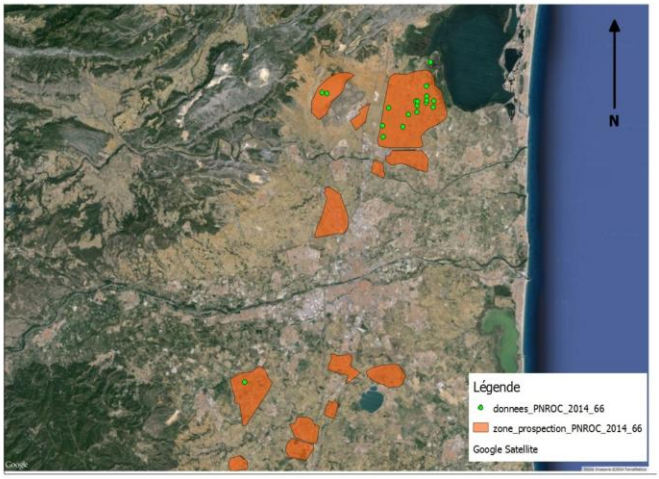

Localisation des mâles chanteurs d'Outarde canepetière (Tetrax tetrax) *dans les Pyrénées-Orientales lors du recensement 2014*

Au total, 18 mâles chanteurs ont été recensés dans les Pyrénées-Orientales en 2014, dont 15 à 16 dans les friches viticoles salanquaises.

Suite à la première observation d'un mâle chanteur, l'installation d'une petite population nicheuse d'outardes dans les Pyrénées-Orientales est confirmée depuis 2010.

En 2014, le nombre départemental de mâles chanteurs est de 18, soit **le plus grand effectif** de l'espèce depuis son apparition en 2008 ! Si l'on y ajoute 1 chanteur hors zonage PNA, l'effectif départemental de chanteurs passe à 19 (obs. de G. Barthes), mais considérant l'écart des dates entre la donnée et le recensement protocolaire, cette donnée restera entre parenthèses.

Etant donnés la dynamique de l'espèce et l'accroissement de la superficie des friches (découlant de la déprise viticole), nous ne pouvons que vous inviter à sillonner ces milieux riches en espèces patrimoniales (Rollier, Pipit rousseline, Alouette calandrelle, Lézard ocellé, Psammodrome d'Edwards, etc.) et notamment au sud de Perpignan. ■

Références :
ELADIO L., DE LA MORENA G., DE JUANA E., MARTINEZ C., MORALES M.B., SUAREZ F. (2005). *In* Madrono A., Gonzales C & Atienza J .C. (Eds) Libro rojo de la aves de Espana. Direccion General para la biodiversidad-SEO/BirdLife. Madrid. 452p.
JOLIVET C., BRETAGNOLLE V., BIZET D., WOLFF A. (2007). Statut de l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* en France en 2004 et mesures de conservation. *Ornithos*, 14 (2) : 80-94.
U.I.C.N. France. (2011). Site internet : http://www.uicn.fr/Liste-rouge-oiseaux.html.
U.I.C.N International. (2011). Site internet : http://www.iucn.org/fr/

Une grande année pour la petite Sterne

par Quentin Giraudon

La Sterne naine (*Sterna albifrons*), inscrite en annexe 1 de la Directive européenne Oiseaux (1979/409/CEE) et justifiant en partie le classement des lagunes du département en zone NATURA 2000, compte parmi les oiseaux pour lesquels l'association fournit un effort de suivi et de protection soutenu depuis maintenant presque trente ans.

Bien que son statut de conservation soit considéré de "préoccupation mineure" aux niveaux français, européen et mondial, l'espèce est considérée peu commune en France (2000 à 2300 couples au début des années 2000). La Sterne naine a un statut jugé défavorable en Europe avec un déclin modéré mais continu.

Cette petite sterne niche en colonies sur nos plages et aux abords de nos lagunes, ce qui, par conséquent, crée des conflits avec les différents usagers de ces sites (plagistes, animaux domestiques, pratiquants de sports de glisse...) qui tournent rarement à l'avantage de notre sterne (euphémisme...).

Après plusieurs années sans production de jeunes à l'envol et deux années de vaches maigres (12 à 16 jeunes à l'envol en 2012 et 4 en 2013), la Sterne naine nous a offert 38 à 59 jeunes volants en 2014 ! (selon le protocole du programme LIFE laro-limicoles).

Ces jeunes ont vu le jour sur deux sites distincts : la presqu'île de la Coudalère (Barcarès) et la plage du sud du grau des Basses (Canet-en-Roussillon).

Cliché P. Pons

Ce chiffre des plus encourageants n'est toutefois pas dû au hasard. Initialement, les sternes se sont installées au sud du grau des Basses (zone de protection permanente) et à la Punta Maraxella (Saint-Laurent-de-la-Salanque). Si les conditions climatiques médiocres (tramontane et pluie) ont été favorables à la population de sternes canétoises (peu de dérangements liés à la fréquentation), les sternes laurentines ont été assaillies par des échouages de kitesurfers débutants. Préférant quitter les lieux, elles se sont finalement installées sur les îlots de la Coudalère, que le GOR et le syndicat mixte Rivage ont mis en défens aussi vite que possible. ■

Cliché P. Pons

Suivi du Bruant ortolan dans le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes (PNR PYRCAT)

par Lionel Courmont

Le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes a confié au GOR la mise en place d'un suivi pluriannuel des populations de Bruant ortolan (*Emberiza hortulana)* afin d'évaluer son évolution, tout particulièrement sur les ZPS Madres-Coronat et Capcir-Carlit-Campcardos.

L'objectif de ce suivi est multiple :
- évaluer la tendance d'évolution sur 65 points d'écoutes sur les ZPS Capcir-Carlit-Campcardos et Madres-Coronat entre 2008-2009 et 2014
- améliorer les connaissances sur l'écologie de l'espèce en moyenne-haute montagne (productivité), la philopatrie de l'espèce (fidélité à son site de naissance)
- initier un suivi périodique de l'espèce sur le long terme sur les ZPS étudiées
- préconiser des mesures de gestion favorables à l'espèce.

Les premiers suivis ont été réalisés en 2014 et des sessions de baguage sont prévues en 2015.

La tendance générale est à la baisse entre 2009 et 2014, où 20% de la population a disparu. Par contre, dans les secteurs où la gestion a été exemplaire (ouverture du milieu mécanique et brûlage dirigé + entretien avec du pâturage), la tendance est à la hausse. Ce qui est positif, c'est que quand on veut, on peut ! Si NATURA 2000 se donne les moyens, l'érosion de la biodiversité peut être freinée... ■

Cliché J. Dalmau

D'où viennent nos Flamants roses ?

par Yves Aleman

Ils sont parfois des milliers à fréquenter nos lagunes mais n'y nichent pas faute, sans doute, d'espaces suffisamment tranquilles pour cela.
C'est souvent en fin d'été que de grands groupes stationnent pour quelques temps sur les étangs de Salses et de Canet. Ils y resteront quelques jours ou plusieurs semaines, jusqu'aux premiers froids qui les inciteront à rejoindre des contrées plus clémentes.

Mais d'où viennent-ils ? De Camargue diront certains. C'est en effet le seul site où l'espèce se reproduit en France. Si c'est le cas pour certains, nous rencontrons de plus en plus d'individus issus de colonies implantées sur tout le pourtour méditerranéen.

Grâce à la lecture des bagues (véritable carte d'identité de l'oiseau marqué) dont sont porteurs certains oiseaux, nous pouvons connaître leur origine. Le marquage des flamants se fait à l'aide, d'une part, d'une bague métal sur laquelle est noté son numéro d'identification, véritable numéro d'identification international, identique à notre numéro de sécu, et d'autre part, d'une bague plastique colorée, toutes deux posées sur les pattes. Cette dernière présente un code gravé à sa surface, constitué de gros caractères divers (chiffres, lettres, barre) qu'il est aisé de déchiffrer à distance, contrairement à ceux de la bague métal.

Une séance d'observation en fin d'été (quand le niveau d'eau est très bas) au bord de l'étang de Canet vous permettra de lire de nombreuses bagues (une lunette est conseillée) et d'en savoir un peu plus sur l'origine de nos flamants. Ainsi, à titre d'exemple, le 30/08/2014 dans l'anse de la Fosseille sur l'étang de Canet, 9 bagues de flamants ont pu être lues.

Les données recueillies ont été envoyées aux organismes concernés et voici leur retour :

FZFV : bagué poussin en Camargue le 26/07/2006. Rejoint la colonie du Chott Tinsilt en Algérie en 2011 où il s'est reproduit.
FPPP, FNZJ : bagués poussins en Camargue le 27/07/2005
ICBJ : bagué poussin en Italie (Saline di Comacchio) le 06/07/2004. Rejoint la colonie de Camargue en 2010 où il se reproduit en 2013, puis se reproduit en 2014 à la colonie de Punta de la Banya en Espagne (province de Tarragone).
X/BJF : bagué poussin le 02/08/2009 en Espagne (Punta de la Banya).
0/VZI, 0/AHC, 0/ANN : bagués en Turquie dont nous n'avons pas encore reçu les retours.
M374 : bagué poussin en Sardaigne (Saline di Macchiarredu) le 26/07/2008. Il rejoint la colonie de Camargue dès 2009 et s'y reproduit en 2013.

Preuve en est que nos flamants viennent de tout le pourtour méditerranéen et que les échanges entre les différentes colonies sont fréquents.

Si vous lisez des bagues de flamants pensez à noter :
-la **couleur** de la bague (blanche, jaune, bleue…)
-le **code alphanumérique** (pensez à indiquer l'éventuelle présence d'une barre noire)
-le **sens de lecture** du code (de bas en haut ou de haut en bas)
Et bien sûr la **date** et le **lieu** de votre observation.
Transmettez le tout au GOR qui fera suivre aux organismes concernés. Vous recevrez en retour la fiche retraçant la vie de votre flamant. ■

Après le STOC, le SHOC

par Lionel Courmont

Vigie-Nature vient de lancer un nouveau programme participatif de suivi des populations d'oiseaux, dans la lignée du **STOC** (**Suivi Temporel des Oiseaux Communs**). Il s'agit du **SHOC** (**Suivi Hivernal des Oiseaux Communs**).

A quoi ça sert ?

Le SHOC permet à chacun de contribuer à la **connaissance des oiseaux en hiver** et d'aider à évaluer les **tendances des populations d'oiseaux** et l'impact des changements globaux sur ces dernières (changement climatique, modification des pratiques agricoles, etc.).

Comment participer ?

Il suffit de réaliser chaque hiver un parcours à pieds de 3km par une belle matinée sans vent, 2 fois par an (1 passage en décembre, 1 passage en janvier), selon un trajet bien défini, en notant tous les oiseaux vus ou entendus.

Pour ceux qui ont déjà un STOC, le mieux est de l'utiliser en partie aussi en hiver. Quelques règles simples doivent évidemment être suivies pour que les données produites puissent être analysées ensuite.

Pinson des arbres *(Fringilla coelebs)*

Grive mauvis *(Turdus iliacus)*

Il est nécessaire de savoir reconnaître les oiseaux communs en hiver, à la vue et si possible, au cri. Toutefois, ce programme n'est pas réservé aux plus expérimentés car il est possible de tenir compte, lors des analyses, des différences d'expérience entre observateurs et de leur progression éventuelle au fil des années.

Si vous êtes intéressé(e) ou que vous souhaitez simplement obtenir quelques renseignements supplémentaires, **contactez Lionel Courmont** (gor2@orange.fr) qui assure la coordination de ce programme dans les P.-O. La saisie des données se fera sur Faune-LR, avec un module adapté pour le STOC et le SHOC, ou sur un portail national de saisie, prochainement disponible (en principe en début d'année prochaine).

Pour en savoir plus :
http://vigienature.mnhn.fr/suivi-hivernal-des-oiseaux-communs-shoc

Et pour ceux qui ne se sentent pas le niveau d'assurer un SHOC, le simple suivi de sa mangeoire en saisissant les données sur Faune-LR (voir à ce sujet l'article page suivante) est déjà un bel investissement ! ■

Faune-LR : un outil incontournable pour améliorer nos connaissances

par Yves Aleman

De nombreux adhérents utilisent la base de données en ligne **Faune-LR** (www.faune-lr.org) pour saisir et transmettre leurs **observations naturalistes**.

Mise en œuvre uniquement pour les oiseaux à ses débuts, la base a évolué et il est aujourd'hui possible de saisir également les observations de mammifères (y compris micromammifères), de reptiles et d'amphibiens. À partir du 01/02/2015, il sera également possible de saisir d'autres taxons comme les papillons et libellules, les arachnides, les mammifères marins, les poissons d'eau douce, etc. Bref l'outil sera complet et vous permettra d'enregistrer quasiment toutes vos observations naturalistes.

Aujourd'hui, cette base de données est riche de près 1 200000 données (!!), dont 221 000 saisies dans les P.-O. Cela paraît énorme mais nous pouvons faire mieux car quelques observateurs hésitent encore à franchir le pas et à s'inscrire pour saisir leurs observations.

Ce partage des connaissances est indispensable. Toute donnée, même celle qui parait la plus anodine, a un intérêt. Ces données sont d'ailleurs régulièrement vérifiées et validées par un comité d'experts qui récoltent ainsi quantité de données précieuses pour mieux appréhender, notamment, l'évolution des populations.

Par ailleurs, pour les plus assidus et si, comme certains de nos volatiles, vous avez des velléités migratrices, sachez qu'avec votre identifiant unique vous pouvez aussi saisir vos observations sur les autres bases régionales (faune-paca.org, faune-alsace.org, faune-auvergne.org...).

Si vous souhaitez plus d'infos sur cette base de données, vous pouvez contacter Yves Aleman : aleman.y@free.fr ■

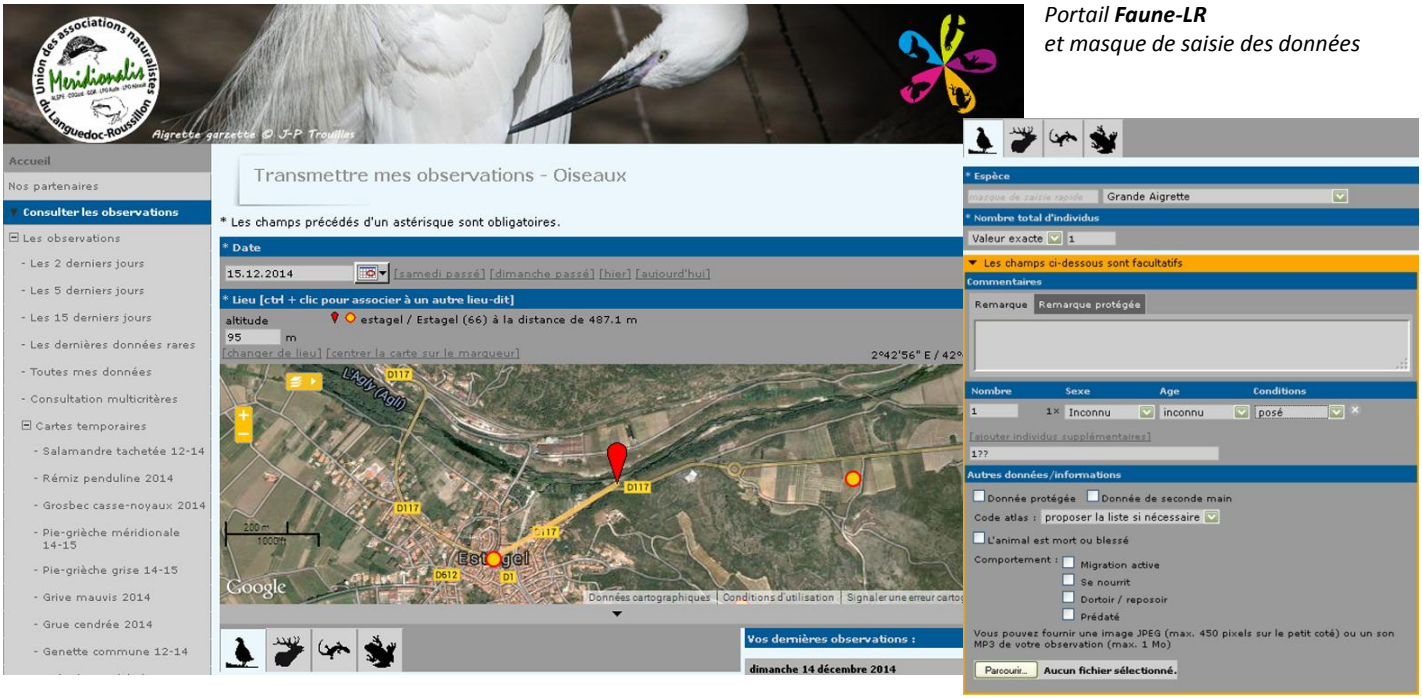

*Portail **Faune-LR** et masque de saisie des données*

La collecte des pelotes de réjection : un outil pour améliorer nos connaissances

par Yves Aleman

Les **pelotes de réjection** ou **boulettes de régurgitation** sont des boules rejetées par les rapaces ainsi que les corvidés, les laridés et beaucoup d'autres oiseaux (limicoles, etc.). Elles contiennent les éléments durs et non digérés des proies qu'ils avalent en entier, comme les poils, les os, les coquilles...

Elles sont rejetées par le bec environ 2 heures après ingestion des proies. On retrouve ces pelotes près du nid ou du perchoir des oiseaux. En ce qui concerne les rapaces nocturnes, les accumulations peuvent se trouver dans les vieilles granges ou au pied d'un clocher chez la Chouette effraie, ou bien en forêt au pied d'un arbre servant de perchoir à la Chouette hulotte ou au Hibou moyen-duc.

Pelote de Hibou moyen-duc et restes osseux de micro-mammifères retrouvés dans ce type de pelotes

Que nous apprennent les pelotes ?

L'observation d'une pelote de réjection, par sa forme et sa composition, nous permet tout d'abord d'identifier l'oiseau qui l'a rejetée -voir ci-joint un très intéressant document d'aide à la reconnaissance des pelotes édité par les clubs *Connaître et Protéger la Nature* (CPN)-. Cela nous est utile pour améliorer nos connaissances sur la répartition des rapaces nocturnes, dont la localisation nécessite des inventaires la nuit.

La dissection des pelotes de réjection nous permet également d'identifier les animaux ingurgités par les oiseaux : rongeurs (mulot, campagnol, souris), insectivores (musaraignes, taupes, hérissons), petits passereaux (mésanges, fauvettes), restes d'insectes. Ces résultats sont très précieux car les micro-mammifères sont très difficilement détectables par des inventaires de terrain, en raison de leur petite taille et de leur discrétion. •••

C'est pour toutes ces raisons que nous avons décidé de lancer une **opération collecte de pelotes**.

Pour participer à cette enquête, c'est très simple !

- Recherchez les pelotes de réjection dans votre grange ou votre grenier, au pied des vieux arbres ou des poteaux électriques qui servent de perchoirs aux oiseaux.

- Mettez les pelotes dans un sachet ou une boite en plastique à usage unique, avec une étiquette précisant, votre nom, le lieu et la date de la récolte (et si possible l'espèce concernée).

- Faites-les parvenir sans trop attendre au GOR qui se chargera de les faire disséquer par un spécialiste. Vous nous aiderez ainsi à compléter les inventaires.

A titre d'exemple, voici le résultat de la dissection d'une trentaine de pelotes de Hiboux moyens-ducs ramassées dans la plaine du Roussillon le 20/01/2014 :
1 Crocidure musette, 6 Campagnols provençaux, 10 Campagnols agrestes, 23 Mulots sylvestres, 4 Rats noirs, 31 souris à queue courte, 1 Bergeronnette grise, 4 Rouges-gorges, 2 Merles noirs, 7 Fauvettes à tête noire, 2 Pouillots véloces, 1 Etourneau sansonnet, 2 Moineaux domestiques, 1 Chardonneret. ■

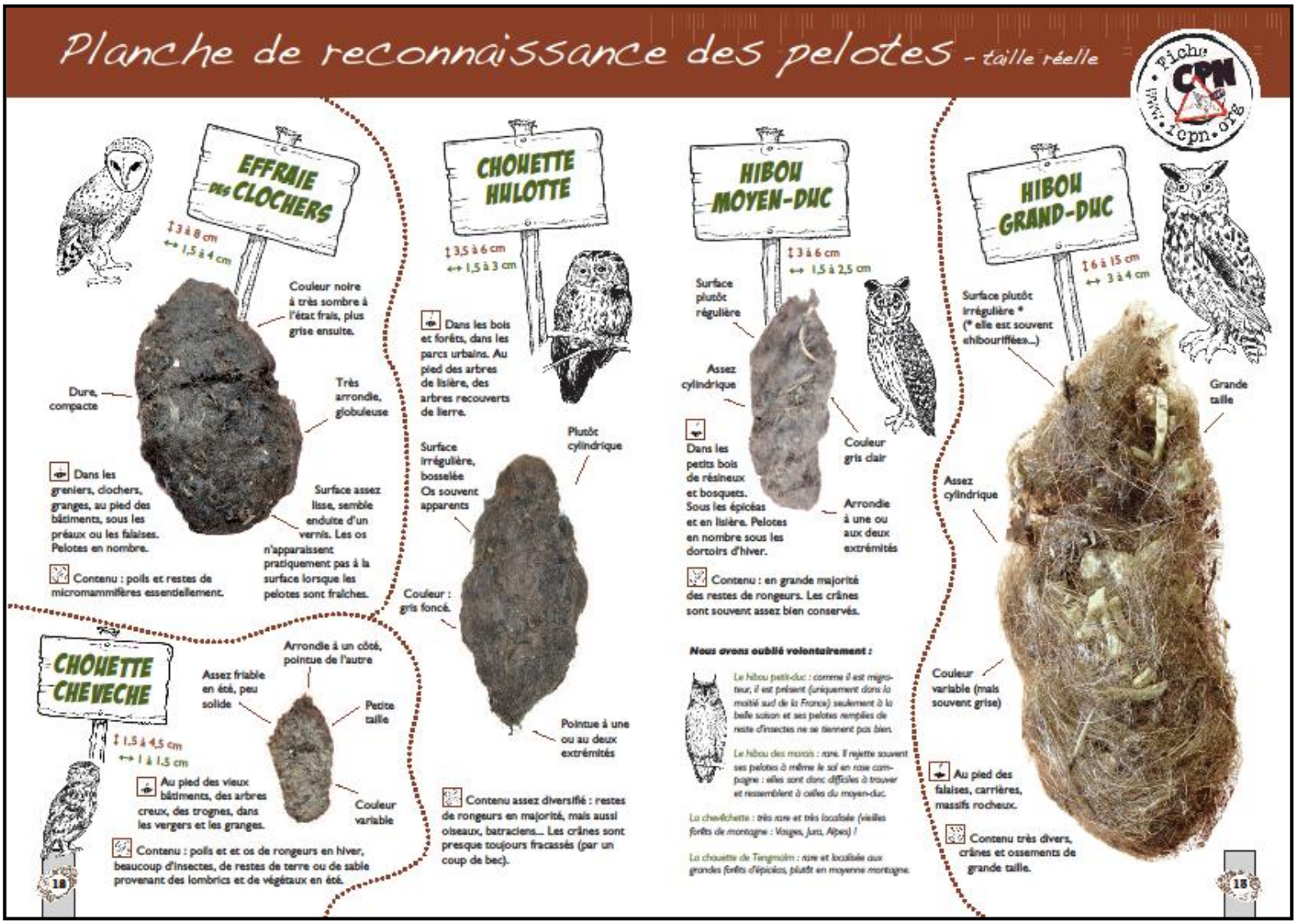

(Source : http://www.fcpn.org/activites_nature/oiseaux/animation-pelotes)

Als Bachous : la convention de gestion est signée !

par Yves Aleman

***A**ls Bachous*, c'est le nom donné à une zone humide située en bordure du Tech sur la commune de Villelongue-dels-Monts. D'une superficie de 22 hectares, cette ancienne gravière est inexploitée depuis de nombreuses années.
Les inventaires réalisés par le GOR ont permis de mettre en avant la richesse faunistique de cette zone humide :

- présence de l'Emyde lépreuse et de la Loutre d'Europe
- cortège d'Odonates d'une exceptionnelle richesse
- intérêt avifaunistique remarquable avec ses 88 espèces recensées, dont : Rousserolle turdoïde, Bruant des roseaux, Bécassine des marais, Bécasse des bois, Héron pourpré…

C'est pourquoi nous avions entamé des discussions avec le propriétaire des lieux pour en assurer la protection et la gestion afin d'améliorer les capacités d'accueil du site. Après de longs mois, ces discussions ont abouti à la signature d'une convention de gestion avec la Société Vaills, applicable de 2014 à 2019. Cette dernière nous confie l'élaboration du plan de gestion du site et, à partir de nos préconisations, exécutera les travaux nécessaires. Une des premières actions à voir le jour en 2015 sera la mise en sécurité du site pour éviter la circulation d'engins motorisés. D'autres types d'actions sont prévus tels que la lutte contre la prolifération des plantes invasives (herbe de la pampa, jussie), ou l'élimination de ligneux pour permettre de maintenir les mares temporaires au soleil… ■

Le site d'Als Bachous

La mare d'Opoul : l'arrêté de protection de biotope est en bonne voie

par Yves Aleman

Depuis des décennies la mare d'Opoul fait l'objet d'attentions particulières. Il s'agit d'une mare temporaire peu profonde, enclavée au milieu du vignoble et située en bordure immédiate du village d'Opoul.

Malgré son apparence « ordinaire », cette mare ne compte pas moins de 10 espèces différentes d'amphibiens protégés (Pélobate cultripède, Pélodyte ponctué…), ce qui en fait l'un des sites les plus prestigieux du Languedoc-Roussillon. À la demande de Jean-François Carrère, maire d'Opoul-Périllos, et en lien avec de nombreux partenaires, le syndicat RIVAGE et Perpignan-Méditerranée Communauté d'Agglomération se sont lancés dans l'élaboration d'un Plan de Gestion pour assurer la préservation et la valorisation de la mare.

Le GOR a été associé à cette démarche et a pris une part active dans sa mise en œuvre en participant notamment à une opération de nettoyage à laquelle de nombreux adhérents ont apporté leur contribution en novembre 2013.

Dans la continuité de cette collaboration, nous avons participé à l'élaboration d'un plan de gestion rédigé par RIVAGE, ainsi qu'au montage du dossier de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB).

Cliché Y. Aleman

L'équipe du GOR après le nettoyage du site et ses abords

Si la richesse de cette mare est reconnue par tous, il demeure qu'actuellement, ce site et ses abords ne bénéficient d'aucun statut de protection. Après concertation sur le contenu et le périmètre de cet APPB, nous venons d'apprendre qu'il était approuvé par la commune d'Opoul. Reste maintenant à l'administration de jouer son rôle pour la mise en œuvre…■

Cliché J. Dalmau

Vue aérienne de la mare d'Opoul

Mise en défens de la « mare aux échasses » à Sainte-Marie

par Yves Aleman

Plusieurs d'entre vous connaissent cette mare située en bordure du cordon dunaire entre Sainte-Marie plage et l'embouchure du Bourdigou. Elle présente la particularité d'être quasiment toujours en eau et elle est très attractive pour l'Echasse blanche. C'est en effet, l'un des rares sites des Pyrénées-Orientales où plusieurs couples se reproduisent régulièrement. Elle accueille également sur ses rives plusieurs couples de Gravelots à collier interrompu et de nombreux limicoles y font halte en migration.

Hélas, son accessibilité et sa situation font qu'elle est très fréquentée et les dérangements induits par cette fréquentation entraînent malheureusement l'abandon des nids. Nous sommes déjà intervenus en 2012 auprès de la communauté d'agglomération Perpignan-Méditerranée (gestionnaire du site) et des ganivelles avaient été posées, sur une longueur d'environ 20 mètres, pour barrer le principal accès. Cette mesure s'est avérée très efficace mais insuffisante car de nombreux accès par la plage demeuraient possibles.

En 2014, nous avons pu mesurer l'impact de ces dérangements car, sur les 6 couples d'échasses ayant pondu, seuls 3 d'entre eux ont pu élever des jeunes jusqu'à l'envol. Nous avons donc demandé d'étendre la protection côté plage à l'aide de ganivelles. Après moult discussions et plusieurs relances, nous venons d'apprendre que notre demande était acceptée et que l'opération aurait lieu en février 2015, avant le retour des échasses. Environ 300 mètres de ganivelles seront posés, ce qui devrait limiter considérablement les dérangements et permettre aux échasses et gravelots de se reproduire en toute quiétude. À surveiller au printemps 2015… ■

Échasse blanche *(Himantopus himantopus)*

Un espoir pour les marais du Cagarell

par Yves Aleman

Les marais du Cagarell sont situés sur la commune de Canet-en-Roussillon. Ils sont séparés de l'étang de Canet par la colline de l'Esparrou et constituent sans aucun doute l'une des zones les plus riches du complexe lagunaire.

Bien qu'intégrés dans le périmètre de la Zone de Protection Spéciale (ZPS), ils n'étaient pas propriété du Conservatoire du Littoral (CDL). Il était donc très difficile de mettre en œuvre des mesures de gestion favorables au maintien des grandes roselières qui se dégradaient d'année en année, en raison d'une absence totale de gestion hydraulique.

Nous venons d'apprendre que le CDL était en passe d'acquérir plus de 60 hectares de ces marais et ceci est une très bonne nouvelle qui nous permet d'espérer le retour d'espèces patrimoniales qui avaient déserté le site (Héron pourpré, Butor étoilé,…). La signature de l'acte d'achat doit avoir lieu dans les jours qui viennent. ■

Vue aérienne des marais du Cagarell

Les chantiers nature du GOR : bilan 2014

par Yves Aleman

Dans le cadre d'opérations de gestion et de protection, plusieurs chantiers nature ont été organisés en 2014. A chaque fois, les adhérents ont répondu présent et nous les en remercions vivement :

- Chantier mares le 18/01/2014 à Tressère
- Création de gîtes à reptiles le 16/02/2014 à Castenou
- Construction de nichoirs à rolliers le 27/09/2014
- Création de gîtes à reptiles le 04/10/2014 à Castelnou
- Mise en protection des mares temporaires des tamariguiers le 25/10/2014 à Argelès/mer
- Aménagement d'une mare temporaire le 28/10/2014 à Villemolaque
- Création de gîtes à reptiles le 18/11/2014 à Castelnou.

Pour plus de détails sur ces différents chantiers, consultez la rubrique « Quoi de neuf ? » sur notre site Internet : http://gorperpignan.pagesperso-orange.fr/

Le chantier Tamariguiers

Revue de presse

Petit passage en revue (non exhaustif) de ce qui s'est dit récemment dans la presse locale sur l'association et ses actions.
Avec bien sûr la traditionnelle rubrique « *le Coin du Naturaliste* » qui paraît chaque mois dans le journal l'Indépendant et pour laquelle vous pouvez proposer vos contributions en lien avec les thèmes qui nous tiennent à cœur (contactez-nous).

L'Indépendant 12 Octobre 2014

La protection des oiseaux et insectes en marche

A Formiguères, 24 hébergeurs bénéficiant de la marque « Accueil du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes » ont participé à une découverte des habitants de nos jardins.
En compagnie de Quentin Girodon du *Groupement ornithologique du Roussillon*, les participants ont observé mésange noire, roitelet et rouge-queue dans la pinède du camping *La Devèze*. Au fil de la déambulation, ils ont relevé des indices de présence du pic noir, posé des questions sur la pie bavarde ou des espèces plus rares comme le coucou geai et trouvé des nids bien cachés sur les façades. Entre deux chants, ils se sont intéressés aux lézards, larves et hérissons qui apprécient la chaleur de la pierre sèche et l'abri des tas de bois. Echange, conseils d'experts, idées d'animation ont été appréciées par un public engagé dans la préservation de la nature.

Cette animation s'inscrit dans la démarche du PNR auprès des hébergeurs.

Mise en application

Le Parc naturel régional, organisateur de la journée, a remis aux présents, des guides pratiques sur la protection des insectes et oiseaux et offert des nichoirs pour hirondelle, mésange, moineaux, martinet, rouge-gorge, chauve souris. Sans oublier la paire de jumelles pour observer tout ce monde à plume et à poil.
Apporter des connaissances sur les patrimoines naturels et culturels doit permettre aux professionnels de devenir des ambassadeurs et de diversifier leur offre touristique avec une forte connotation nature.

Contacts : Véronique Daumont, Teddy Maignan au 0468 049760.

LE COIN DU NATURALISTE

On peut aider les oiseaux à passer l'hiver

L'hiver est la saison la plus meurtrière pour les petits oiseaux. Ils résistent mal au froid en raison du manque de nourriture, mais aussi du manque d'eau. La nourriture, qui leur est indispensable pour affronter les basses températures, est souvent rare à cette époque de l'année. Les sols durs, parfois gelés, les empêchent d'attraper les vers qui, de toute façon, se sont profondément enfouis dans le sol pour survivre au froid.
De même, les graines se font rares. Nous pouvons donc les aider en leur fournissant une nourriture d'appoint. Mais, attention, il est important de respecter certaines règles. Sinon, le remède risque d'être pire que le mal. Ne jamais mettre trop de nourriture pour éviter qu'elle ne moisisse et empoisonne alors les oiseaux. Installer de préférence des distributeurs à graines. Changer l'eau des abreuvoirs régulièrement. Les oiseaux ont soif, même en hiver et ils ont besoin de se baigner régulièrement pour nettoyer leur plumage. Nettoyer très régulièrement les mangeoires pour qu'elles ne soient pas envahies par des champignons ou des acariens. Ne jamais donner des aliments salés. Privilégiez les graines de tournesol dont les oiseaux raffolent. Placer les graines et les mangeoires hors de portée des prédateurs, notamment des chats, le vôtre ou celui du voisin. Enfin, privilégier l'apport de nourriture pendant les grands froids et ne pas arrêter le nourrissage tant que le froid perdure.

Le Groupe ornithologique du Roussillon

L'INDÉPENDANT
LUNDI 20 OCTOBRE 2014

LE COIN DU NATURALISTE

Protégeons la nature ensemble

La nature est fragile et nous avons le devoir de la protéger pour les générations futures. C'est l'objectif que s'est fixé le *Groupe Ornithologique du Roussillon* (GOR). Association créée en 1990, elle regroupe des centaines d'adhérents répartis sur tout le département et il s'en rajoute chaque année. A ce titre, 2014 restera une année exceptionnelle avec près de 50 nouvelles adhésions. Pourquoi ce succès ? Parce que le GOR propose de multiples activités : chantiers nature (nettoyage, aménagement et mise en protection de sites favorables à la faune, fabrication de nichoirs, etc.), enquêtes naturalistes (prospections, comptages, suivis de la migration, etc.), des conférences mensuelles sur tous les thèmes naturalistes, des sorties sur le terrain à la découverte de la faune (oiseaux, reptiles, amphibiens, papillons, libellules, mammifères etc.). Mais, ce succès tient aussi au fait que le GOR est également une association naturaliste militante, engagée dans de multiples combats visant à mieux protéger les espèces animales et leurs habitats dans les P.-O. Alors si vous aussi, vous êtes prêt(e)s à vous engager concrètement et à participer activement à la protection de la nature dans les P.-O., n'hésitez plus, faites-vous entendre. Grâce à votre soutien nous pourrons continuer à agir efficacement contre les multiples agressions que subissent les espaces naturels dans les P.-O. et ainsi assurer leur avenir.

Pour nous contacter : http://gorperpignan.pagesperso-orange.fr/email : gorsecretariat@orange.fr

R ▼

L'INDÉPENDANT
MARDI 8 JUILLET 2014

Le tourisme de nature est en marche

Le groupe d'Anglais a observédes circaètes, vautours... Photo O. P.

Un groupe d'Anglais de Liverpool est venu passer une semaine pour observer les oiseaux, dans les trois Parcs naturels régionaux du Languedoc-Roussillon (haut Languedoc, Narbonnaise en Méditerranée et Pyrénées catalanes). Le *Groupe Ornithologique du Roussillon* et la *Ligue de protection des oiseaux de l'Aude et de l'Hérault*, partenaires de ce séjour test, ont fait ouvrir les yeux sur la richesse de l'avifaune des territoires. Circaètes Jean-le-blanc, vautours fauves et autres becs croisés ont été la cible de longues vues, jumelles et appareils photos.

Cette expérimentation inaugure une longue série de séjours de tourisme de nature, qui seront présentés dès cet été sur le site internet de la région.

Les hébergeurs, restaurateurs et accompagnateurs en montage « Marqués Parc », engagés pour l'environnement, seront mis à l'honneur pour faire des Parcs naturels régionaux de véritables destinations de tourisme durable.

Rens. au 04 68 04 97 60.

L'Indépendant 12 Octobre 2014

LE COIN DU NATURALISTE

Le temps du brame

Revoici le temps du brame, l'un des plus saisissants spectacles sonores de nos forêts, qui attire de plus en plus de curieux et d'amateurs passionnés. Pour autant, il convient de ne pas oublier que la forêt est un milieu vivant, où les équilibres précaires et fragiles peuvent être mis à mal par des comportements irrespectueux, dus plus souvent à l'ignorance, qu'à une réelle volonté de nuire. Sachons donc jusqu'où ne pas aller : restons éloignés des places de brame, afin d'en laisser l'accès aux animaux qui les rejoignent. C'est en restant discrets et parfaitement silencieux que nous pouvons apprécier l'étendue du répertoire vocal de ces animaux pratiquement muets le reste de l'année, et d'en saisir le sens : raires de positionnement empreints de langueur, rots explosifs intimant à un concurrent de ne pas approcher, raires empressés suivi d'une succession de petits cris rauques du cerf qui poursuit une biche, échange de brames allant crescendo, signe d'une tension croissante entre le maître de place et les prétendants et annonçant l'imminence d'un combat.

Rappelons qu'un cerf inquiété peut devenir dangereux, que la chasse est désormais autorisée durant le brame (risque supplémentaire pour celui qui persiste, bien camouflé, à tenter d'approcher l'animal.)

Rappelons également qu'il est interdit d'éclairer les animaux (sous peine d'une amende de 135 euros !). Plaidons enfin pour qu'une éthique naturaliste et respectueuse anime désormais les photographes, de plus en plus nombreux : aucune image, si belle soit elle, ne justifiant de déranger ou de poursuivre un animal durant sa période de reproduction.

Le Groupe ornithologique du Roussillon

RET - VALLESPIR ▼

L'INDÉPENDANT
MARDI 11 NOVEMBRE 2014

CERET

Reptiles et amphibiens, une faune méconnue de nos forêts

Les Rencontres de la forêt proposent de découvrir les hôtes discrets de nos forêts avec Lionel Courmont co-auteur de « L'atlas régional des reptiles et amphibiens du L.R. ».

Chargé de mission au Groupe ornithologique du Roussillon, Lionel Courmont est aussi un spécialiste des reptiles et des amphibiens. Mercredi, il convie les passionnés de nature à le suivre de l'Albère au Canigou afin de découvrir ces animaux souvent méconnus.

Notre territoire est-il riche en reptiles et amphibiens ?

Oui. La zone méditerranéenne est particulière favorable pour ces espèces à sang-froid. On va de la mer à la montagne sur moins de 40 km, ce qui est unique avec la Corse. Nous avons 39 espèces de reptiles et d'amphibiens visibles sur le département sur les 48 du Languedoc Roussillon et sur les 80 visibles en France. Toutes ces espèces sont sédentaires et se reproduisent sur le département.

Quelles sont les espèces particulièrement remarquables ?

Nous avons l'émyde lépreuse, une tortue d'eau douce dont le Roussillon accueille la seule population française. Nous possédons les bastions français de 3 lézards : le lézard ocellé, le psammodrome algire et le psammodrome d'Edwards. Pour les amphibiens, nous avons les dernières populations pures de grenouille de Perez et de Graf. La grenouille rieuse introduite pour la consommation s'hybridant avec ces dernières.

Existe-t-il des espèces endémiques ?

Au niveau endémisme, on peut observer l'Euprocte des Pyrénées dans les torrents de montagne.

Quel est leur rôle dans le milieu naturel ?

Ces espèces sont des éléments importants des chaînes alimentaires. Les amphibiens peuvent coloniser des mares temporaires (moins de 4 mois d'eau par an) typique de notre climat. Insectivores ou carnivores, ce sont tous des auxiliaires importants de l'agriculture.

Certaines espèces sont-elles menacées ?

Oui certaines espèces sont rares et donc très localisées sur des milieux menacés. 80 % des espèces d'eau douce d'amphibiens sont en déclin. Elles subsistent avec de petites populations très fragmentées et isolées les unes des autres.

Les reptiles sont victimes de l'abandon du pastoralisme qui a entraîné la disparition progressive des landes et des pelouses qui constituaient leur habitat de prédilection. Ils sont aussi menacés par des aménagements divers (constructions, routes, pistes de ski).

Propos recueillis par J.-M. C.

Le 12 novembre à 18 heures au cinéma Le Cérétan. Entrée libre.

Un euprocte qui vit dans les cours d'eau froide de montagne.

Le psammodrome algire.

En direct du C.A.

par Jean-Claude Tocabens, Agnès Testu, Yves Aleman

▪ Les actions juridiques

Eolien

Le GOR a décidé d'attaquer l'arrêté préfectoral autorisant un projet éolien sur la commune de Lesquerde (Fenouillèdes), compte-tenu de son incompatibilité avec les enjeux patrimoniaux de conservation de la biodiversité (Aigle de Bonelli tout particulièrement). Le GOR est soutenu dans cette action par la LPO nationale, la LPO Aude, la LPO Hérault, le CEN-LR, le COGard et CERCA Nature. Un recours en annulation a été déposé le 12 juin 2014.

Photovoltaïque

L'enquête publique concernant un projet de parc photovoltaïque sur la commune de Tautavel vient de se terminer. Le GOR a fait part de ses réserves (carences de l'étude d'incidences notamment) comme le prévoit la procédure auprès du commissaire enquêteur, qui transmettra son avis motivé à Mme la Préfète, laquelle rendra ensuite sur cette base sa décision sur le devenir du projet. À suivre…

Pigeon ramier

Lors de l'audience en référé du 27 mars sur l'arrêté 2014, le juge a donné raison au GOR. L'arrêté classant le Pigeon ramier "nuisible" a été suspendu. C'est encore une victoire pour le GOR !

Grand Tétras

Le C.A. a décidé que le GOR ne participerait pas au comité de pilotage de la déclinaison pyrénéenne du plan d'action en faveur du Grand Tétras. En voici les raisons (courrier adressé à tous les membres du comité de pilotage) :

[Considérant que l'élaboration de la Stratégie Nationale Grand Tétras (SNGT) a été largement influencée par le lobby de la chasse et qu'en conséquence, la France reste le seul pays d'Europe de l'ouest à permettre la chasse d'une espèce nicheuse classée « Vulnérable » inscrite sur la liste rouge nationale ;

Considérant que la déclinaison pyrénéenne de cette stratégie précise, dès la première réunion, que « les choix effectués lors de l'élaboration de la SNGT, notamment concernant la chasse, ne pourront être revus dans le cadre de la déclinaison pyrénéenne » ;

Considérant que les faibles effectifs de la population pyrénéenne de Grand Tétras et la tendance d'évolution, fortement négative, de cette population, ne permettent plus de continuer à chasser l'espèce sans compromettre la survie de l'espèce au niveau du massif dans un contexte déjà fortement négatif d'augmentation de la fréquentation touristique et de changement climatique ;

Considérant que la réunion du 28 janvier dernier précise que « pour la mise en œuvre des actions [de la SNGT], il n'existe pas de ligne propre au grand tétras sur le budget du ministère et les arbitrages n'ont pas encore été tranchés pour 2014 », confirmant ainsi le manque de moyen et la désinvolture de l'État français sur cette espèce fortement menacée, malgré des objectifs affichés ambitieux (Stratégie Nationale pour la Biodiversité) ;

Considérant que « l'animation [de la SNGT] est portée en propre par l'ONCFS », dont on connaît par ailleurs les cruels manques de moyens et qui fait montre, sur la question de la chasse, d'un manque d'objectivité.

Pour toutes ces raisons, le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR) refuse de s'impliquer plus dans la mise en œuvre locale d'une stratégie nationale qui a été biaisée dès son élaboration, faisant fi des avis majoritaires exprimés lors de la consultation publique.

Par la présente, le GOR dénonce la collusion des services déconcentrés de l'État avec le monde « cynégétique », accordant chaque année des attributions de coqs malgré de nombreuses décisions de justice qui condamnent l'État pour non-respect des lois de protection des espèces les plus emblématiques.]

Le C.A. a donc décidé d'attaquer en justice les arrêtés préfectoraux règlementant la chasse au Grand Tétras dans les Pyrénées-Orientales (« requête introductive d'instance, recours en annulation » et « requête en référé suspension » envoyées au tribunal administratif au mois d'août concernant l'arrêté 2014/2015). Le tribunal administratif de Montpellier a malheureusement rejeté la demande de suspension de l'arrêté, au motif que l'indice de reproduction ne permettant pas cette année l'octroi de prélèvement, il n'y avait donc pas lieu de statuer.

▪ Groupes de travail

- Le C.A. a mis en place un groupe de travail chargé de réfléchir sur la politique de **communication** du GOR, aussi bien au niveau externe qu'interne, et notamment à la refonte des supports qui devraient faire peau neuve pour 2015 : site internet, plaquettes, expositions, feuille de liaison (qui vit donc ses dernières heures sous cette forme…). Participent à ce groupe : Roselyne Buscail, Yves Dubois, Quentin Giraudon, Joseph Hiard, Christophe Hurson, Xavier Lafay, Eric Lopez, Diane Sorel et Agnès Testu.

- Devant la multiplication des atteintes portées aux milieux naturels dans notre département, le C.A. a décidé la création d'un nouveau groupe de travail "**actions juridiques**" chargé de la veille environnementale, du suivi des enquêtes publiques et des affaires juridiques. Ses membres sont Lionel Courmont, Yves Dubois, Joseph Garrigue, Fabien Gilot, Eric Lopez et Agnès Testu.

▪ Adhésion - Soutien

Il est maintenant possible d'adhérer à l'association **en ligne**, via le site web.

Pour nous soutenir toujours plus efficacement, vous pouvez aussi vous procurer, pour la modique somme de 10€, un très beau **T-shirt** (noir ou bleu, 100% coton) frappé du logo du GOR. Spécialement pour Mesdames, un modèle féminin plus cintré a été édité ! Et avec ça, vous aurez même droit à un autocollant ! N'hésitez-pas à le demander en passant au local ou au cours des réunions et sorties du GOR.

▪ Les prochaines dates à retenir

-Le vendredi 16 janvier 2015, la réunion de rentrée sera présentée par Y. Aleman et consacrée aux **ripisylves**.

-Le dimanche 18 janvier, sortie accompagnement du **Suivi Hivernal des Oiseaux Communs** (voir à ce sujet l'article p. 12). Les modalités de l'organisation de cette journée vous seront communiquées ultérieurement.

-L'**Assemblée générale** annuelle aura lieu le vendredi 13 mars.

▪ Tous sur GOR66 !!

Le groupe "GOR66@yahoogroupes.fr" s'adresse exclusivement aux adhérents du Groupe Ornithologique du Roussillon. Il a pour objectif de partager et de diffuser toute information relative à la faune et la flore du département, qu'il s'agisse d'espèces banales ou rares. C'est également le moyen de diffuser des informations concernant la vie de l'association (annonce des sorties, des réunions, participation à des enquêtes, etc.). Ce groupe se veut donc convivial et ouvert à tous les naturalistes du GOR, expérimentés ou débutants. Pour vous inscrire : consultez le site internet du GOR à la rubrique « GOR 66 le forum ».

Les Devinettes…

de Gérard Barthes

Qui suis-je…

1. Je mesure 30 cm, mon plumage est lustré sur le dos et les flancs.
Blanc sous le ventre.
J'aime les champs humides à proximité des étangs et des rivières.
Je niche au sol.
On me trouve dans toute l'Europe, sauf dans l'extrême nord et l'extrême sud.
On me trouve aussi en Asie centrale et septentrionale que je quitte pour le sud en hiver.
Je me nourris d'insectes, de vers et de mollusques.

2. Nocturne, je me distingue de mes congénères par mes yeux noirs.

3. Je n'ai pas les couleurs du Guêpier d'Europe, mais mon mode de nidification est similaire.

4. Anatidé, je niche habituellement dans les terriers de lapin.

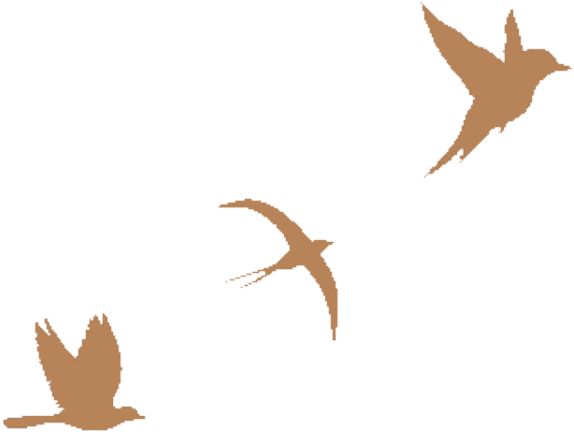

Réponses :

1. *Le Vanneau huppé*
2. *La Chouette hulotte*
3. *L'Hirondelle de rivage*
4. *Le Tadorne de belon*

A découvrir :
Le sentier des oiseaux à Ansignan

par Yves Aleman

L'Agly et sa ripisylve vus depuis l'aqueduc

Certains d'entre vous avaient participé à la sortie « au fil de l'eau » en juin 2013 en bordure de l'Agly à Ansignan. Depuis, le Conseil Général y a réalisé un itinéraire intitulé le « *Sentier des oiseaux* ». Le GOR a largement contribué aux aménagements qui jalonnent ce sentier : conception des panneaux, etc.

Le Sentier des oiseaux est composé d'une dizaine de panneaux répartis le long d'un itinéraire de randonnée en boucle de 3 km pour un dénivelé de 25 m. Grâce à des modules interactifs (borne sonore, images et illustrations), ce parcours familial permet une découverte ludique et innovante du monde des oiseaux.

Le départ s'effectue à proximité du moulin d'Ansignan (bifurcation sur la D9 à environ 1 km avant Ansignan en venant de Rasiguères), au niveau d'une aire de pique-nique et de stationnement et rejoint l'aqueduc d'Ansignan.

Cet espace à la fois historique, naturel et agricole, est remarquable de par sa diversité paysagère puisqu'il offre la possibilité de découvrir plusieurs ouvrages liés à l'eau (aqueduc, canaux et station d'épuration à macrophytes), le patrimoine vernaculaire du site (murettes en pierres sèches, jardins…), ainsi que de nombreux milieux (rivière, vignes, bosquets…). La mosaïque d'habitats qui en résulte permet l'observation d'un grand nombre d'espèces. ■

Panneau présentant le parcours et ses points d'intérêt

Toute l'équipe du GOR
- Conseil d'Administration et salariés -
vous souhaite
de très belles fêtes de fin d'année !

Bouvreuil pivoine (J. Feijoo)

À l'année prochaine…